
MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT
COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 11 JUILLET 2017

Etaients présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MARSOUDET Laurent, MONNIN Antoine, PONTTHUS Nathalie et ROLET Jean-Yves.

Absents excusés : BERHAULT Jacques et ROLET Joëlle.

1. Modification des statuts de la CCA800 – Compétences PLH et adhésion à l'EPF

Madame GRASSA expose au conseil municipal que le conseil communautaire en date du 26 juin 2017 a décidé de modifier les statuts de la communauté de communes et de prendre la compétence Programme Local de l'habitat afin de permettre l'adhésion de la Communauté de Communes à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC (EPF).

Il précise que l'EPF a été créé pour assurer une mission de portage foncier afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales. Il a donc notamment pour objet de procéder à la négociation, d'acquérir directement des biens, de les gérer puis de les rétrocéder à la collectivité.

Le conseil municipal, à l'unanimité.

- Accepte la modification des statuts de la communauté de communes relative à la prise de compétence Programme Local de l'Habitat,
- Autorise la Communauté de communes CCA 800 à adhérer à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC.

2. Souvenir Français : Subvention exceptionnelle pour travaux

Madame GRASSA explique que le souvenir Français a réalisé plusieurs travaux dans le cimetière sur certaines tombes des anciens combattants. Ils s'engagent également à repeindre les lettres des noms de « soldats morts pour la France » sur le Monument, d'une couleur plus lisible « bronze ».

Madame la Maire propose donc d'attribuer une subvention exceptionnelle à leur association locale de 100€ : accord à l'unanimité.

Madame la Maire informe également que cette association propose de prêter aux écoles ou autres une exposition sur les sujets de la guerre 14.18. Exemple : les peintres de la grande Guerre, le rôle des femmes pendant la guerre et autres. Marie-Claire se charge d'en informer les instituteurs d'Arc et Villeneuve.

Une plaque a été cassée, elle sera remplacée.

3. Château d'eau : devis de l'entreprise Heinrich pour le remplacement du chapeau

L'entreprise HEINRICH a envoyé un devis pour le remplacement du chapeau du château d'eau. Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le remplacement du capot regard pour un montant de 747.60 € HT.

4. Appartement locatif : choix du plaquiste

Les entreprises contactées n'ayant pas toutes répondues, les devis n'ont pu être étudiés par la Commission. Le choix en est donc reporté.

5. Orange : renouvellement du bail

Madame GRASSA explique que le bail avec orange concernant le pylône du stade arrive à échéance cette année. Orange propose un bail de 12 ans renouvelé de plein droit par périodes de 6 ans.

Accord à l'unanimité.

6. Défibrillateur

L'Eveil sachant que la Commune envisageait l'achat d'un défibrillateur « à la portée de tous à toutes heures » propose un partenariat de son matériel existant qui serait installé à l'extérieur de son bâtiment. Les modalités de ce partenariat seront à définir sous forme de convention entre les 2 parties.

Accord à l'unanimité.

7. Proposition du remplacement du photocopieur

Suite à la proposition d'Avenir Bureautique concernant le changement du copieur, un 2^{ème} devis a été demandé à l'entreprise Télématique Service. Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas rompre le contrat avec Toshiba, fournisseur actuel.

POINTS A VOIR

Salle pour tous : Accord à l'unanimité pour l'association sportive d'utiliser la salle le dimanche après les matchs. Rappel est fait de la proposition du Président de la nomination d'un responsable.

COMPTE-RENDUS :

SPANC : Assainissement non collectif. Chaque personne du village concernée a reçu une invitation à une réunion puis recevra la visite d'une personne du bureau d'études « VERDI » pour faire un diagnostic.

EVEIL : Suite à l'assemblée Générale de l'association, Madame VERNION (docteur de l'établissement) a redemandé qu'on sécurise la sortie de l'éveil. Remarque de Vincent : il faudrait voir pour sortir ailleurs que sur la route. Il faudra organiser une réunion d'échanges.

VISITE DE LA MAS : Le déménagement est prévu au dernier trimestre 2017 ou 1^{er} trimestre 2018. L'association faisant des travaux sur le site de Levier, certains résidents viendront loger à Villeneuve après le déménagement.

Une visite de la MAS a été organisée le samedi 10/06/2017. Présents : M. BECQUEMIE, Directeur Général de l'association d'Hygiène Sociale du Doubs, M. LEMAITRE Directeur de la MAS, M. RATTE, Président de la CCA800, M. MAGNET, Vice-Président de la CCA800. Messieurs COURVOISIER, GRILLON et Mme GRASSA, représentants les Communes du RPI ainsi que plusieurs adjoints et conseillers de chaque Commune.

Suite à la visite, il a été convenu que M. RATTE, Président de la CCA800, avec accord des Maires du RPI, serait demandeur d'une étude de faisabilité pour le projet d'un regroupement d'écoles sur ce site.

STATION TRAIL : Le projet va voir le jour. Un pôle sera réalisé à Levier pour s'étendre par la suite sur d'autres Communes. Dans un deuxième temps, la station pourrait se mettre en lien avec les stations trail de Métabief et/ou Ornans. La première réunion a attiré beaucoup de monde. Le 1^{er} rendez-vous sera en septembre ou octobre.

ONF – VENTE DE BOIS : La parcelle de bois 10 n'a pas été achetée. Elle sera proposée à la vente de novembre 2017.

Tourbière : l'ONF a travaillé sur le plan de gestion qui nous sera proposé en Août par le CEN (Conservatoire des Espèces Naturelles).

COURRIERS DIVERS :

Eglise : L'entreprise PRETRE informe de certains travaux électriques de mise aux normes à prévoir au budget 2018 (2461.20 € HT).

SMACL (assurance) : Suite au dépôt de plainte de la Commune contre M. VIEILLE pour la construction d'un chalet et l'audience au tribunal correctionnel du 10/07/2017, la SMACL nous informe que la protection juridique a été signée au 1^{er} janvier 2015 (soit une date postérieure au dépôt de plainte). La clause ne sera donc pas appliquée.

Procès Chalet Vieille : En attente du document officiel, mais la Commune a été déboutée.

QUESTIONS DIVERSES :

- Fuite d'eau à l'école : joint défectueux sous le lavabo, l'eau coulait dans la cave. Impossible de couper l'eau dans la cave. Il faudra changer le siphon du lavabo.

La séance est levée à 22H15

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 18 juillet 2017, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A VILLENEUVE D'AMONT, le 18/07/2017
Mme la Maire,
Martine GRASSA.